

Paris, le 10 février 2025

Air France et SNCF Voyageurs célèbrent 30 ans de partenariat et proposent pour la première fois la conversion de Miles Flying Blue en bons d'achat TGV INOUI.

En 2025, Air France et SNCF Voyageurs célèbrent les 30 ans de leur partenariat. 30 ans d'innovation et de travail conjoint pour faciliter l'accès aux aéroports par train et encourager le recours à des solutions de transport bas carbone quand elles sont disponibles. Fidèles à cet esprit et convaincues de la complémentarité du train et de l'avion, les deux entreprises renforcent leurs liens en permettant désormais, aux membres de Flying Blue, le programme de fidélité d'Air France-KLM de convertir leurs Miles en bons d'achats dématérialisés utilisables sur le réseau TGV INOUI.

Des bons d'achat pour voyager avec TGV INOUI

Ainsi, pour la 1^{ère} fois au monde, les membres de Flying Blue, le programme de fidélité d'Air France-KLM, peuvent convertir leurs Miles* en bons d'achats SNCF Voyageurs sur la boutique en ligne Flying Blue Store. Ces bons d'achats, d'un montant au choix du client (entre 25 et 100 euros), sont utilisables sur l'ensemble du réseau TGV INOUI pour des réservations à effectuer via les agences agréées SNCF Voyageurs les acceptant et les canaux de vente directs SNCF Voyageurs.

Flying Blue, le programme de fidélité d'Air France-KLM, permet de gagner des Miles en voyageant avec Air France, KLM ou Transavia, et en effectuant des achats auprès d'enseignes partenaires. Ces miles peuvent être utilisés pour l'achat de billets d'avion (billets primes), pour contribuer au développement des filières de carburants d'aviation durables (SAF), pour faire des dons à des organisations caritatives, et donc désormais pour acheter des bons d'achat SNCF Voyageurs.

Un partenariat trentenaire

Depuis trois décennies, Air France et SNCF Voyageurs travaillent main dans la main et proposent le service de transport combiné « Train+Air » (anciennement TGV Air). Ce service a été considérablement étendu ces dernières années, et est aujourd'hui disponible sur 41 itinéraires depuis ou vers les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, contre 28 en 2022 - soit une offre augmentée de près +50% en seulement trois ans. Ce sont ainsi 22 gares en France qui sont directement connectées aux aéroports parisiens, avec un service entièrement digitalisé, permettant de combiner des trajets en train et en avion en une seule réservation et la garantie, en cas d'irrégularité, d'être assisté et placé gratuitement sur le trajet suivant.

Depuis 2019, plus de 600 000 réservations ont été faites via le service « Train+Air » par les clients Air France, soulignant l'intérêt croissant des voyageurs pour des trajets combinés et le souhait des clients de réduire quand ils le peuvent l'empreinte de leurs déplacements. En 2024, les trajets les plus populaires ont été Lyon, Lille et Strasbourg, les clients effectuant ensuite des correspondances vers des vols principalement vers l'Amérique du Nord et les Antilles.

Air France et SNCF Voyageurs sont déterminés à continuer d'améliorer l'intermodalité entre le train et l'avion et poursuivent leurs travaux pour renforcer la complémentarité de leurs offres et la fluidité du parcours de leurs clients.

Pour plus d'informations, veuillez visiter les sites internet d'Air France, de SNCF Voyageurs, ou de Flying Blue.

Ce projet est une première et de ce fait constitue une expérimentation dans le cadre du partenariat SNCF Voyageurs / Air France.

À propos d'Air France

Ambassadrice de l'art de voyager à la française depuis 90 ans, Air France fait rayonner la France dans le monde entier.

Air France est totalement engagée dans la réduction de son empreinte carbone. En modernisant sa flotte, en augmentant l'intégration de carburants d'aviation durables et en s'appuyant sur des pratiques d'éco-pilotage, la compagnie a pour objectif de réduire de 30% ses émissions de CO₂ par passager-kilomètre d'ici 2030, par rapport à 2019.

A chaque fois que cela est possible, Air France propose à ses clients des solutions de mobilité plus respectueuses de l'environnement, avec notamment des solutions d'intermodalité en lien avec la SNCF.

À propos de SNCF Voyageurs

SNCF Voyageurs est la société du groupe SNCF consacrée au transport ferroviaire de voyageurs. Elle propose des solutions de mobilité partagée et de porte à porte afin de répondre aux besoins des voyageurs en termes d'offre, de coût, de qualité de service et de respect de l'environnement. Elle opère aussi bien pour la mobilité du quotidien que pour les longues distances, en France et en Europe, avec : Transilien en Ile-de-France ; TER dans les régions ; et TGV-Intercités (TGV INOUI, OUIGO, Intercités, Eurostar, Thalys, TGV Lyria, ...). SNCF Voyageurs transporte chaque jour environ 5 millions de voyageurs. Créée depuis le 1er janvier 2020, SNCF Voyageurs est une société anonyme 100% publique, intégralement détenue par le groupe SNCF.

À propos de Flying Blue

Flying Blue est le programme de fidélité du groupe Air France-KLM. Créé en 2005, il permet à plus de 27 millions de membres à travers le monde de bénéficier de nombreux avantages et récompenses, en cumulant et dépensant des Miles auprès de multiples partenaires aériens, commerciaux et financiers. Flying Blue accompagne ses membres lors de chacun de leurs voyages mais aussi au quotidien. Que ce soit pour une escapade près de chez eux ou pour un voyage à l'autre bout du monde, Flying Blue est là pour transformer chaque instant en expérience mémorable.

Service de Presse Air France : +33 (0)1 41 56 56 00 - corporate.airfrance.com - Twitter @AFnewsroom

AIRFRANCE**KLM**
GROUP